

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 28 (1982)
Heft: 11

Rubrik: La Suisse au fil des jours

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

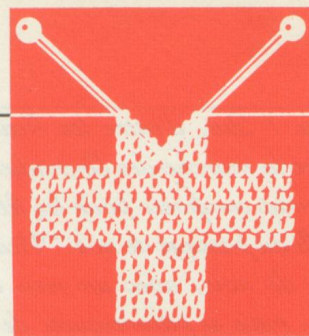
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

par Danièle Dubacher

Septembre

- 3** – La Fête des communes du Jura Bernois commence à Reconvilier. Pendant 10 jours, les Romands des trois districts restés fidèles à Berne veulent rappeler qu'ils existent et qu'ils sont contents de leur choix.
-
- 4** – Le cavalier Ernst Baumann, membre de l'équipe suisse vice-championne d'Europe de l'an passé, meurt écrasé par le cheval qu'il montait lors du championnat du monde de concours complet à Luhmühlen (RFA). C'est la troisième victime de la saison.
-
- 4** – Championnat du monde de cyclisme amateurs à Goodwood (Sussex). Un Suisse, Jürg Bruggmann, gagne la médaille de bronze.
-
- 5** – Schaffhouse demeure le seul canton suisse où le vote est obligatoire. Très nettement les citoyens (-nes) schaffhousois rejettent une initiative qui demandait l'abolition de cette contrainte.
-
- 6** – Un groupe d'hommes armés, se réclamant de l'Armée de Libération de la Patrie polonaise, occupe l'ambassade de Pologne à Berne. Ils détiennent 12 otages. Leurs exigences : levée de l'Etat de siège, libération des prisonniers politiques, suppression des centres d'internement et fin de la répression exercée contre le peuple polonais.
-
- 7** – Le Tribunal pénal de Berne condamne un jeune employé de commerce à un an de prison ferme pour tentative d'espionnage économique. Travaillant à la fabrique de chocolat Suchard, il avait photocopié la recette d'un produit de base et l'avait proposée à quatre ambassades étrangères.
-
- 8** – A la suite de questions posées par des parlementaires, le Conseil fédéral fait savoir que la Confédération a consacré en l'espace de sept semaines 4,3 millions de francs à l'aide en faveur de la population civile du Liban.
-
- 9** – Dénouement à l'ambassade de Pologne. En 12 minutes le bâtiment a été envahi par la police, les 4 agresseurs arrêtés et les otages libérés.

- 10** – L'ATS rapporte que des membres du groupe Bélier (Séparatistes jurassiens) qui participaient à une visite du Château de Schönbrunn près de Vienne ont crié des slogans tels que « Vive le Jura libre », distribué des tracts et déroulé des banderoles. Cinq d'entre eux ont été arrêtés par la police autrichienne. Rappelons que c'est dans ce même château qu'en 1815 fut signé l'acte d'annexion du Jura au canton de Berne.
-
- 12** – A Pfäffikon (Zh) un car allemand est pulvérisé par un train. 39 morts et 8 blessés. Les barrières du passage à niveau sont restées ouvertes.
-
- 13** – La police arrête à Genève le Grand Maître de la célèbre loge maçonnique P2 (complot contre l'Etat italien, espionnage, etc.), le financier italien Licio Gelli.
-
- 15** – La délégation suisse à la 69^e Conférence interparlementaire qui se déroule à Rome ne se lève pas pour saluer l'arrivée à la tribune de Yasser Arafat. De même, à l'image des représentants des Etats-Unis et de nombreux pays occidentaux, elle se garde d'applaudir son discours.
-
- 16** – Le Département fédéral de justice et police publie un projet d'article constitutionnel sur les armes ; « La Confédération édicte des prescriptions contre l'abus d'armes, d'accessoires d'armes et de munitions » ; il paraît que la Suisse tend à devenir un self-service en ce domaine.
-
- 17** – Le président des Juristes démocrates de Suisse, M^e R. Schaller, lors d'une conférence de presse, se déclare persuadé que l'on cherche chez nous à museler les avocats trop critiques à l'égard des autorités. Il en veut pour preuve les sanctions disciplinaires prises par certains cantons contre des avocats qui avaient dénoncé à la presse les conditions de détention de certains de leurs clients (terroristes).
-
- 22** – Loge P2 : nouvelle arrestation à Genève. Cette fois il s'agit de l'avocat florentin Federico Federici, ami et disciple de Gelli.



- 22** – Quinze Kurdes de nationalité turque, résidant en Suisse, occupent pacifiquement les bureaux du secrétariat suisse d'Amnesty International. Ils quittent les lieux dès qu'ils ont pu informer la presse de leurs motifs : attirer l'attention sur la poursuite de la répression contre les mouvements d'opposition au Kurdistan ; grève de la faim illimitée dans une prison turque (5 des leurs y sont déjà morts).
-
- 22** – Une artiste peintre genevoise Oja (Janine Arlette Overney) accroche, en première mondiale, ses œuvres à une retombée du jet d'eau de Genève. L'idée est sous brevet et le but visé est de convaincre les autorités pour qu'elles lui prêtent le jet d'eau. La démonstration a duré 15 minutes.
-
- 23** – Le pilote tessinois Clay Regazzoni, paralysé des deux jambes depuis 1979, n'abandonne pas l'espoir de pouvoir à nouveau marcher. Il se fait opérer aujourd'hui à Paris au Centre médico-chirurgical de la Porte de Choisy. C'est la quatrième intervention qu'il subit.
-
- 26** – Le Comptoir suisse ferme ses portes. La baisse de fréquentation est de 6,5%.
-
- 27** – Nos conseillers nationaux votent l'adhésion de la Suisse à la convention européenne pour la répression du terrorisme.
-
- 27** – Début des vendanges. On s'attend à une production record.
-
- 29** – Le train direct Zurich-Lausanne déraile près de Berne. 15 blessés et plus de 4 millions de francs de dégâts.
-
- 29** – Grasshoper est éliminé par Dinamo Kiev dès le premier tour de la coupe des champions ; Zurich se qualifie sans gloire face aux Chypriotes de Lanarca en coupe U.E.F.A. ;

Quant à Servette, en coupe d'Europe, tout en se créant vingt et une occasions de but, elle n'en marque que 3 face à Progres Niedercorn (Lux.) Cela suffit pour la qualification.

Octobre

- 1 — Dernier jour fixé pour le dépôt des demandes de concessions radio-TV locales. On dénombre 189 demandes pour des émissions de radio, 16 pour la TV et 53 pour des prestations particulières (TV par abonnement, télé-texte).
- 1 — L'hebdomadaire Tout Va Bien (où tout allait mal sur le plan financier) paraît dans une nouvelle formule grâce à une souscription lancée auprès de ses lecteurs. Celle-ci a permis de récolter F. suisses 120'000.—.
- 1 — Helvetia Nostra dépose son initiative (135'000 signatures récoltées en six mois) pour « sauver le Simmental des routes nationales ». M. Franz Weber, président, déclare « nous voulons ainsi définitivement enterrer le projet d'une autoroute à travers le Rawyl, qui est inutile et néfaste ».
- 2 — Le Comité d'initiative pour un authentique service civil, pour faire la preuve de l'efficacité de ses propositions de remplacement d'un service militaire, procède au nettoyage des rives au confluent de la Reuss et de la Limmat avec l'Aar.
- 3 — Un incendie criminel éclate à l'usine d'aviation Pilatus de Stans (Nw). Quatre avions sont détruits. Les auteurs, un groupe intitulé « Aurore sur le Bürgenstock » déclare vouloir empêcher par ce geste une livraison d'avion au Guatemala. Ils affirment que ces avions sont, après avoir quitté notre pays, armés de mitrailleuses et de bombes incendiaires et ensuite engagés contre la population civile.
- 5 — Aujourd'hui n'existe pas. Demain non plus. Il y a 400 ans le pape Grégoire XIII fit succéder au jeudi 4 octobre 1582 le vendredi 15 octobre. Cela pour se mettre d'accord avec le soleil afin que Noël ne finisse pas par se célébrer au cœur de l'été (Enquête 24 heures).
- 5 — Le Conseil national dit oui à la responsabilité illimitée des exploitants en cas de catastrophe due à une centrale nucléaire.

ABONNEMENT 1983

Hélas, chers abonnés, nous sommes contraints d'augmenter sensiblement le prix de l'abonnement et nous espérons que malgré cette hausse, vous nous resterez fidèles. Cette année, en plus des augmentations prévues de papier, d'impression, de frais de poste, etc., nous avons dû supporter un impôt inattendu de 4 % sur le prix de chaque abonnement. Incidence désastreuse qui n'était pas prévue au budget. Pour 1983, nous savons qu'il s'agira de 7 % en plus des augmentations inévitables de frais d'impression, de papier, de routage, etc. et vous comprendrez que nous soyons dans l'obligation de porter l'abonnement annuel au prix de F. 100.- Du reste, d'autres journaux connaissent le même sort. Etant donné votre fidélité, votre intérêt, en conseil de gestion, nous avons décidé de vous accorder une petite faveur, à condition que votre abonnement 1983 soit réglé jusqu'à fin décembre 82, soit F. 90.- au lieu de F. 100.-

A VOUS DE CHOISIR.

Nous lançons également un pressant appel auprès des abonnés qui tout en recevant chaque mois le *Messageur Suisse* ont "oublié" de régler l'abonnement 1982. Ils sont hélas trop nombreux et cela risque de compromettre notre bilan. Malgré nos rappels, ils oublient systématiquement de nous envoyer ce petit chèque si nécessaire à notre équilibre financier. Donc en 1983 le prix de l'abonnement est de :

F. 100.-

abonnement de soutien à partir de F. 110.- étranger : F. 120.- (par avion, se renseigner auprès de la Réd.) par chèque bancaire au nom de la F.S.S.P. — *Messageur Suisse* ou par C.C.P. 12 273 27 G. Paris 11, rue P.L. Courier 75007 PARIS

Payé jusqu'au 31 décembre 1982, prix de faveur F. 90.-

Enfin, une revue si modeste soit-elle, a besoin de publicité. Demandez nos tarifs. Soutenez nos entreprises suisses établies en France. Aidons-nous les uns les autres. Serrons les coudes. Il serait lamentable de devoir abandonner cette publication qui est un trait d'union entre nous tous.

Pour nous faire gagner du temps :

QUELQUES CONSEILS PRATIQUES

Précisez toujours si vous êtes un nouvel abonné ou s'il s'agit d'un renouvellement.

Indiquez vos noms et adresse en lettres majuscules

Changement d'adresse, joignez votre bande avec l'ancienne adresse tout en indiquant la nouvelle, notre fichier étant classé par code postal. Et si possible joignez F. 2.- en timbres poste pour les frais.

Une précision : votre abonnement part toujours du premier jour où vous l'avez souscrit et non de la date de votre dernier paiement.

Suisses de France, nous comptons sur vous une fois de plus. Restez-nous fidèles. Les nouvelles contenues dans notre publication, vous ne les trouverez nulle part ailleurs en France. MERCI à tous ceux qui nous soutiennent généreusement.

N.Silvagni-Schenk

P.S.- Tous nos regrets pour les retards d'expédition qui souvent dépendent de grèves inattendues comme par exemple celles concernant le n° 10.